AZIMUT
Nexus Conseil

GRILLE RAPIDE

2 MIN ✓

Suis-je admissible à une subvention?

Cochez les cases qui s'appliquent à votre entreprise. Plus vous avez de coches, plus vos chances d'admissibilité sont élevées.

Avant de chercher un programme précis, la plupart des entreprises doivent répondre à ces critères de base. Voici les questions qu'on me pose le plus souvent, résumées en une seule page.

Votre entreprise

- ☐ Mon entreprise est **constituée légalement** (incorporée ou enregistrée) au Québec ou au Canada
- ☐ J'ai **au moins un exercice financier complet** derrière moi (certains programmes acceptent les startups)
- ☐ Mon entreprise est **en règle** avec Revenu Québec et le Registraire des entreprises
- ☐ Je peux démontrer une **capacité financière** à assumer ma part du projet (les subventions couvrent rarement 100 %)

Votre projet

- ☐ Mon projet **n'est pas encore commencé** — les dépenses déjà engagées sont souvent inadmissibles
- ☐ Mon projet vise un objectif reconnu : **numérisation, exportation, innovation, embauche, équipement, relève, formation**
- ☐ Je peux **chiffrer mon projet** (devis, soumissions ou estimation de coûts)
- ☐ Mon échéancier est **réaliste** (la plupart des programmes exigent une réalisation en 6 à 18 mois)

Vos documents

- ☐ J'ai mes **états financiers** des deux dernières années (ou prévisionnels si nouvelle entreprise)
- ☐ J'ai une **résolution du conseil d'administration** ou l'accord des associés, si applicable

> **Le vrai secret :** ce ne sont pas les critères qui bloquent le plus de PME — c'est le manque de temps pour monter un dossier complet et bien argumenté. C'est exactement ce que je fais avec vous.

